

L'Arcep vise le haut et le très haut débit d'ici 2013

Durant l'été, l'**Arcep** ne chôme pas. Après la publication d'une enquête [sur les numéros exclus par les opérateurs téléphoniques](#), l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes continue sur sa lancée avec la poursuite du déploiement des réseaux mobiles **à haut et très haut débit**.

Deux nouvelles mesures ont été conclues. D'une part, **un accord de partage d'installations** de réseaux mobiles 3G (haut débit) entre les quatre opérateurs, SFR, Free Mobile, Bouygues Telecom et Orange dans les zones peu denses du territoire et d'autre part, le lancement **d'une consultation publique** sur les modalités d'attribution des fréquences à 800 MHz et 2,6 GHz relatives aux réseaux mobiles 4G (très haut débit).

Avec cette nouvelle étape, d'ici 2013, **la couverture 3G devrait être analogue à celle de la 2G** en France (environ 99,8% de la population). Les mesures prises par l'Arcep en concertation avec les différents opérateurs ce 27 juillet tendent dans ce sens, elles font suite à l'application de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 9 avril 2009 « *prévoyant la mise en œuvre effective d'un partage d'installations de réseau 3G entre opérateurs en métropole* ». Cet accord sur la 3G comprend aussi « *la couverture mobile 2G en zones blanches* » (zones non desservies par les réseaux).

La couverture 3G en phase de déploiement intensif, l'Autorité lance « *l'étape suivante* » pour la couverture en 4G, soit le déploiement de réseaux de nouvelle génération dans les bandes 800 MHz et 2,6 GHz. Depuis le 27 juillet, « *une consultation publique sur les modalités d'attribution* » de ces bandes est donc en lancée, [en ligne ici](#).

Les acteurs intéressés par ces attributions sont invités par l'Autorité à adresser leur contribution (avis et commentaires) **avant le 13 septembre 2010**. À partir de là, l'Arcep pourra finaliser ses propositions. L'attribution effective de ces bandes « *se déroulera entre le printemps et le début de l'été 2011* ».

Mais avant cela, place à la 3G !